

Dans quelques jours, la procédure de reconnaissance de catastrophe naturelle, sollicitée au lendemain des inondations du 11 juin par le maire d'Ajaccio, passera devant la commission interministérielle. En attendant, dans la galerie des Salines fortement touchée par ces inondations, la vie a repris son cours. Si la chaleur estivale emplit désormais les couloirs, chez les commerçants, le souvenir de la montée soudaine des eaux est encore vif. Aussi, hier matin, plusieurs d'entre eux étaient heureux de recevoir la visite du député Paul-André Colombani (PNC), dont la deuxième circonscription de Corse-du-Sud comprend les quartiers des Salines, des Cannes et de Pietralba, composantes de l'ex-sixième canton. À cette occasion, le député a tenu une conférence de presse dans le local de sa permanence, située dans la galerie, aux côtés de Jean-François Casalta et Julia Tiberi, en leur qualité de conseillers municipaux Pà Aiacciu, ainsi que de la conseillère PNC à l'Assemblée de Corse, Mattea Casalta.

Paul-André Colombani annonce avoir envoyé le 13 juin un courrier à Jacqueline Gourault, ministre de la Cohésion des territoires, et Elisabeth Borne, ministre de la Transition écologique. Il y réclame qu'un audit

soit confié au Conseil général de l'environnement et du développement durable (CGEDD) pour procéder « à l'évaluation de la régularité, de la qualité et de l'efficacité des dispositifs de prévention des inondations en vigueur pour le quartier des Salines, ainsi que du projet de rénovation urbaine ».

Le député explique : « Il ne s'agit pas de trouver des responsables mais avant tout d'éviter que cet incident ne se reproduise, il ne faut pas perdre de vue que 20 opérations de sauvetages ont permis d'éviter une catastrophe humaine ». Pour Paul-André Colombani, tout comme pour les conseillers d'opposition, l'audit annoncé par Laurent Marcangeli dès le 12 juin, doit être confié au CGEDD afin qu'il soit ainsi mené « en toute indépendance ».

Questions orales au conseil municipal

Jean François Casalta a, en ce sens, déposé une question orale qui sera examinée au cours du prochain conseil municipal, lundi prochain. Le conseiller d'opposition réclame également un moratoire des permis de construire sur les zones fortement impactées.

La question des inondations devrait donc occuper une partie de la session du prochain conseil



Le député Paul-André Colombani et les conseillers municipaux Pà Aiacciu demandent qu'un audit soit mené par la CGEDD pour assurer son indépendance. JEAN-PIERRE BELZIT

municipal. Jean-André Miniconi a en effet également déposé une question orale. L'élu attend, entre autres, le lancement d'études techniques en vue de dimensionner le réseau des eaux pluviales. Au lendemain des inondations - qui avaient fortement touché sa concession automobile, entre Mezzavia et le Stiletto - son groupe, Aicciu pà tutti, avait, via un communiqué, demandé à la mairie de procéder à la sécurisation du chantier du nouvel hôpital, au Stiletto, « afin de contenir de futures coulées de boue ».

Sur ce point, Michel Filleul, chef de chantier du projet, réfute l'idée « largement répandue en

ville » selon laquelle ces coulées seraient venues des travaux de l'hôpital. « Ce chantier a toujours été fortement sécurisé. Une quinzaine de grosses cuves de rétention y sont placées. Elles permettent de retenir 1 750 m³ d'eau qui passent dans ce système de vases communicants régulant le flux avant de l'évacuer tranquillement sur le domaine public. Une autre cuve de 50 m³ est placée de l'autre côté de l'hôpital, côté maquis, elle est réservée à l'arrosage des jardins. » À son sens, le chantier de l'hôpital « n'est donc absolument pas responsable des coulées de boues ».

C.M.